

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 16 décembre 2021 à 19 h 00 au siège social de la Régie situé au 695, Rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Mesdames et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper  
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset  
Jean-Philippe Mercier, représentant de Saint-Gédéon de Beauce  
Gilles Daraïche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth  
Sylvain Veilleux, représentant de Saint-René  
Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre  
Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley  
Léon Drouin, représentant de Lac Poulin  
Fabien Couture, représentant de Saint-Théophile  
Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines  
Denis Gosselin, représentant de Notre-Dame-des-Pins  
Louison Busque, représentant de Saint-Philibert  
Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière  
Annie Labbé, représentante de Sainte-Aurélie  
Sandra Deschênes, représentante de Saint-Zacharie

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

**RÉSOLUTION NO: 5605-21**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère  
APPUYÉ par Monsieur Fabien Couture  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant les items suivants :

- 8.2 -Matrec
- 9.1- Cadeaux de Noël
- 9.2- Achat conteneurs 4 verges
- 9.3- Lettre de démission de M. Réjean Lamontagne

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5606-21**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
RÉGULIÈRE TENUE LE 18 NOVEMBRE 2021**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
APPUYÉ par Monsieur Louison Busque  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 18 novembre soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 16 décembre 2021;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de novembre 2021;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2021, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier.

## **RÉSOLUTION NO: 5607-21**

### **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Busque  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 527 776,21 \$, salaires : 60 433,57 \$, pour un montant total de 588 209,78 \$.

ADOPTÉE

## **RÉSOLUTION NO: 5608-21**

### **DATE DE L'ASSEMBLÉE DU MOIS DE JANVIER 2022**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc-Antoine Poulin  
APPUYÉ par Monsieur Jonathan Pépin  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** l'assemblée régulière des membres de ce conseil prévue en janvier 2022 soit tenue le 20 janvier prochain.

ADOPTÉE

## **RÉSOLUTION NO : 5609-21**

### **PROLONGEMENT CONTRAT AQUATECH**

CONSIDÉRANT que le contrat d'Aquatech pour l'opération du système de traitement des eaux (Résol. # 4884-16) prend fin le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que certaines corrections doivent être apportées à l'appel d'offre déposé sur SEAO;

CONSIDÉRANT que pour ces corrections et pour reprendre l'appel d'offre, la Régie a besoin d'un délai;

CONSIDÉRANT qu'Aquatech a proposé de prolonger la durée du contrat jusqu'au 31 mars 2022 et ce, aux mêmes conditions que le contrat se terminant le 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton  
APPUYÉ par Monsieur Jean-Philippe Mercier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accepte de prolonger jusqu'au 31 mars 2022 le contrat avec Aquatech selon les conditions proposées.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO : 5610-21**

**DÉMISSION DE MONSIEUR RÉJEAN LAMONTAGNE**

CONSIDÉRANT que le 09 décembre 2021 Monsieur Réjean Lamontagne, journalier à l'écocentre, a remis à Monsieur Éric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier, une lettre l'avisant qu'il quittait son emploi le 22 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que cette lettre fut déposée lors de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

**EN CONSÉQUENCE**

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud adresse à Monsieur Lamontagne ses plus sincères remerciements pour les services rendus à cette dernière durant la durée de son emploi.

**ADOPTÉE**

**PRÉSENTATION – VIRIDIS**

Monsieur François Léveillé présente le projet Viridis.

S'ensuivra une visite des installations de Viridis à la fin de la présente réunion.

**CORRESPONDANCE**

Une lettre concernant les assurances est remise aux membres du conseil.

Une lettre de Matrec indiquant une augmentation de leurs tarifs est remise aux membres de ce conseil.

Une lettre de monsieur Réjean Lamontagne concernant sa démission est remise aux membres de ce conseil.

## **RÉSOLUTION NO : 5611-21**

### **CADEAUX DE NOËL AUX EMPLOYÉS**

- CONSIDÉRANT que par les années passées la Régie invitait les employés à un souper pour célébrer les fêtes;
- CONSIDÉRANT que la situation que l'on connaît ne permet pas d'organiser un souper pour un groupe;
- CONSIDÉRANT qu'il est important de souligner l'excellent travail effectué par l'ensemble des employés de la Régie;
- CONSIDÉRANT qu'offrir un certificat cadeau d'une valeur de 100,00 \$ représente une bonne alternative aux souper;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

#### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Madame Annie Labbé  
APPUYÉ par Monsieur Gilles Daraïche  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise la distribution de certificats cadeau d'une valeur de 100,00 \$ aux employés de la Régie.

#### **ADOPTÉE**

## **RÉSOLUTION NO : 5612-21**

### **ACHAT DE CONTENEURS 4 VERGES**

- CONSIDÉRANT que c'est la Régie qui fournit aux différentes entreprises et commerces établis sur le territoire, les conteneurs servant à la récupération des matières recyclables;
- CONSIDÉRANT qu'il ne restait aucun conteneur d'une capacité de quatre (4) verges cubes en inventaire et qu'elle avait des demandes pour de tels conteneurs;
- CONSIDÉRANT qu'un prix unitaire a été demandé le 13 décembre 2021 à MG Distribution, fournisseur habituel des conteneurs à la Régie;
- CONSIDÉRANT que le prix proposé a été de 1 675,00 \$ plus taxes l'unité, livraison incluse;
- CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

#### **EN CONSÉQUENCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fabien Couture  
APPUYÉ par Monsieur Sylvain Veilleux  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil autorise son directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Eric Maheux, à commander chez MG Distribution, vingt-deux (22) conteneurs d'une capacité de quatre (quatre) verges cubes, pour un montant total de 36 850,00 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION NO: 5613-21**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère  
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 20 h 53.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT  
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
SECRETÉAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PIERRE FORTIER**

**ERIC MAHEUX**